

Tableau T13.2.7.5 – Mode de déclenchement du désenfumage en fonction du type de sprinkleur et du risque protégé

Type de sprinkleur et contexte de protection		Mode de déclenchement du désenfumage		Cas du désenfumage naturel		
		Dispositif de commande manuelle	Fusible thermique (au sens de la NF S 61-937)		Par canton ou groupe d'appareils	
			Individuel (1)			
Cas général des installations sprinkleurs : – conventionnel – spray – ELO	68 °C	Nécessaire et obligatoire	Fusible catégorie 1 taré à 93 °C mini Ou RTI > 80		À proscrire car inefficace en toute circonstance (4)	
	93 °C		Fusible catégorie 1 taré à 93 °C mini Ou RTI > 80			
	141 °C		Fusible catégorie 2 taré à 140 °C mini Ou RTI > 80			
Installations sprinkleurs dans les ERP sauf type O, L(3), U, P(2), S(2) et R avec internat	68 °C		Fusible catégorie 1 taré à 70 °C			
	93 °C		Fusible catégorie 1 taré à 70 °C			
Installations sprinkleurs dans les ERP type O, L(3), U, P(2), S(2) et R avec internat	68 °C		Fusible catégorie 1 taré à 70 °C			
Zone ne recevant pas de public mais appartenant à un ERP (réserve des supermarchés ou zone bureaux par exemple)	68 °C		Fusible catégorie 1 taré à 93 °C mini Ou RTI > 80			
	93 °C		Fusible catégorie 1 taré à 93 °C mini Ou RTI > 80			
	141 °C		Fusible catégorie 2 taré à 140 °C mini Ou RTI > 80			
Installations de type ESFR ou CMSA		Fusible catégorie 2 taré à 140 °C mini				

RTI : indice de temps de réponse en (m.s)^{1/2} : ne correspond pas à un temps en seconde, mais permet une comparaison entre les différents indices

ELO : *extra large orifice*

ESFR : sprinkleur à détection rapide et extinction précoce (*Early Suppression Fast Response*)

(1) : 1 par exutoire (2) : si 1^{re} catégorie (3) : si plus de 3 000 personnes (4) : le certificat de conformité N1 n'est pas envisageable

déclenché par		Cas du désenfumage mécanique déclenché par		Cas de la ventilation avec renouvellement d'air
Système de détection d'incendie		Dispositif de commande manuelle	Système de détection d'incendie	Ventilation de « confort » par ouverture des exutoires ou par extraction mécanique hors incendie
Individuel (1)	Par canton ou groupe d'appareils			
Soumettre à l'accord de CNPP	L'efficacité du sprinkleur est susceptible d'être compromise si l'ouverture des exutoires est déclenchée automatiquement par la DAI (4).	Nécessaire et obligatoire	L'efficacité du sprinkleur est susceptible d'être compromise si le fonctionnement des ventilateurs d'extraction de fumée est déclenché automatiquement par la DAI (4).	Soumettre à l'accord de CNPP en fonction de : – surface des ouvertures – vitesse – taux de renouvellement – débit – implantation
	Nécessaire et obligatoire. Du fait de la géométrie de ce type de locaux, le fonctionnement des sprinkleurs est compatible avec ce mode de déclenchement.		Nécessaire et obligatoire. Du fait de la géométrie de ce type de locaux, le fonctionnement des sprinkleurs est compatible avec ce mode de déclenchement.	
	L'efficacité du sprinkleur est susceptible d'être compromise si l'ouverture des exutoires est déclenchée automatiquement par la DAI (4).		L'efficacité du sprinkleur est susceptible d'être compromise si le fonctionnement des ventilateurs d'extraction de fumée est déclenché automatiquement par la DAI (4).	Non acceptée (4)